Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 28 (1890)

Heft: 7

Artikel: Charade

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mais plus nous aurons d'actionnaires, plus nous aurons de bêtes. »

Deux médecins très occupés se rencontrent et causent de l'influenza.

- Vous devez avoir bien à faire? demande l'un.
- Ne m'en parlez pas; je n'ai pas une minute à moi. Je suis éreinté. Vraiment, depuis quelques semaines, les malades tuent les médecins.
- La revanche! répond philosophiquement l'autre.

Au tribunal, salle des pas-perdus. Deux témoins attendent la reprise de l'audience. L'un deux montre à l'autre un avocat qui, se promenant en long et en large de la salle, est en train de gesticuler et de parler tout seul.

- Ah ça, il est donc fou?
- Pourquoi donc?
- Dame, un avocat qui se parle à luimême, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

Dans un établissement de correction, qui doit être visité quelques heures après par un délégué du gouvernement, le directeur de l'établissement frappé, de la saleté du linge de ses pensionnaires, dit à ceux-ci:

- Vous allez me faire le plaisir de changer de chemise.
 - Nous n'en avons qu'une.
 - C'est égal, changez entre vous!

Deux amis prennent une absinthe dans un café :

- Tu devrais bien me prêter cent sous, dit l'un.
 - Pourquoi faire?
- Pour les prêter à mon voisin Jaques.
 - Et qu'en veut-il faire?
- Il veut me les rendre; il me les doit.

La logique des enfants;

- Papa, pourquoi donc que c'est qu'il tombe de la pluie?
- Mon enfant, c'est pour faire pousser les végétaux, les légumes... tu sais bien ? les choux, les carottes...
- Alors, pourquoi donc qu'il pleut dans la cour?

Un bon bourgeois se plaint amèrement de la conduite de son fils, à l'un de ses amis.

- Tu devrais, lui dit celui-ci, le sermonner d'importance.
- Oh! ce que je lui dis, moi, cela lui est bien égal; il n'écoute jamais que les idiots.

L'ami avec complaisance:

- Veux-tu que je lui parle?

Examen de droit:

LE PROFESSEUR. - Vous savez, mon-

sieur, que dans certains cas la mère peut être tutrice de ses enfants, pourvu qu'elle soit majeure. La grand'mère peut-elle l'être également?

LE CANDIDAT. — Oui, monsieur.

Le professeur. — A quelles conditions?

LE CANDIDAT. — Pourvu qu'elle soit majeure.

La femme de Bernadotte, roi de Suède, aimait son mari. Jusque-là c'est assez naturel; mais cet amour devint un vrai fléau pour le pauvre Béarnais, qui, n'ayant rien d'un héros de roman, se trouvait même fort embarrassé quelque-fois de son rôle. C'était des larmes continuelles. Lorsqu'il était sorti, c'était parce qu'il était absent. Lorsqu'il devait sortir, encore des larmes; et lorsqu'il rentrait, elle pleurait encore parce qu'il devait ressortir, — peut-être huit jours plus tard, — mais enfin il devait ressortir.

Après mille déceptions, un pauvre diable a fini par se caser en qualité de commis chez un marchand de jeux en tous genres.

- Surtout, lui disait son patron, en lui montrant un échiquier, je vous recommande de tenir tous les pions dans un état constant de propreté.
- Oh! monsieur, répond le nouvel employé, j'ai de l'expérience : je sais ce que c'est que d'essuyer des échecs.

Liqueur d'oranges. — Voulez-vous la meilleure recette, — certainement la plus saine et la plus agréable, — de toutes les liqueurs toniques et digestives?

Pelez douze oranges soigneusement, de façon à ne pas prendre le blanc avec l'écorce; mettez vos pelures dans un bocal, avec un litre et demi d'alcool à 35 degrés. Laissez infuser pendant un mois, en agitant tous les jours. Ajoutez alors un kilo de sucre, que vous aurez fait fondre dans quantité d'eau suffisante; puis filtrez et buvez à la dose d'un petit verre après chaque repas.

La première livraison de La campagne de 1799, récit du drame sanglant dont la Suisse fut le théâtre et dont les acteurs furent l'es armées française (Massena), autrichienne (archiduc Charles) et russe (Souwarow), vient de paraître. Cet ouvrage — auquel seront annexés: une carte générale du théâtre des opérations, 22 cartes et plans coloriés des différents combats, 15 tableaux explicatifs des mouvements, de la dislocation et de l'effectif des armées en présence, et cinq portraits sur acier, — dû à la plume du capitaine Boillot, instructeur d'infanterie, et couronné par la Société des officiers suisses, mérite à tous égards d'être lu.

Abondant en détails, données, renseignements complètement inédits, il ne peut qu'exciter au plus haut degré l'intérêt de tous, cela par le récit d'une des époques les plus mouvementées de l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage paraissant en dix livraisons mensuelles à 0 fr. 80 cent. l'une, chacun aura toutes facilités de se procurer une étude aussi remarquable qu'intéressante, dont on ne saurait trop recommander la lecture.

S'adresser à la librairie militaire, à Neuchâtel.

La livraison de février de la BIBLIOTHÉQUE. UNIVERSELLE contient: Etudes californiennes, par M. H. Gaullieur. — Une petite Américaine. Nouvelle, par Mme Jeanne Mairet. — Wagner et List, d'après leur correspondance, par M. William Cart. — Les moyens de transport et leur histoire à l'Exposition de 1889, par M. E. Lullin. — Un patriote bulgare: Zacharie Stoianov, par M. Louis Léger. — Le crapaud et la rose. Conte, de Vsévolod Garshine — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Réponse à notre dernière charade: Bonnet (bon, net) — Ont répondu juste: M. Delessert, Vufflens; Poras, Prévonloup; E. Monod, Vevey; Urfer, Eysins; Orange et Dubrit, Genève; Bastian et Gerber, Lutry; Tripod, Aubonne; Landry, Yverdon; Bastian, Forel. — La prime est échue à M. Tripod, à Aubonne.

Charade

(proposée par Mme M. à C.)
Mon premier est égal en tout à mon second;
Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre;
Si, devenant amant, je devenais le vôtre,
De mon tout partagé, j'aimerais bien le nom.
Prime: quelque chose d'utile.

La Société littéraire de Lausanne célébrera, samedi prochain, le 2º anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise une soirée littéraire et musicale, à laquelle voudront assister tous les amis de cette sympathique société.

THEATRE. — Demain dimanche: La foi, l'espérance et la charité, drame en six actes par Rosier. — La maison sans enfants, comédie en trois actes par Dumanoir.

Lundi 17, la troupe de M. Scheler, donnera une 2me représentation du Pater, et du Gendre de M. Poirier.

L. Monnet.

On demande, à acheter les cinq ou six premières années du *Conteur Vaudois*. S'adresser au Bureau du journal.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,75.—Canton de Fribourg à fr. 25.

— Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50.

— Canton de Genève 3 % à fr. 103 50 Principauté de Serbie 3 % à fr. 83.—Bari, à fr. 72.—Barletta, à fr. 39,50.— Milan 1861, à fr. 39,50.— Venise, à 6,00 %

Ch. BORNAND, Success.de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.